



Indivision probleme partage, heritier vivant au crochet

Par **lampion**, le **28/04/2013** à **20:47**

Bonjour,

Voilà, mes parents viennent de décéder. Nous sommes cinq frères et sœurs, nous avons tous la cinquantaine. A priori, nous sommes indivisaires sur la petite maison de nos parents. Hors, un de mes petits frères vivait au "crochet" de nos parents depuis de nombreuses années (alors qu'il avait un travail), ne payant absolument rien des charges, ni entretien de cette maison (ni nourriture). Une sorte de parasite. A-t-il lui aussi droit à un cinquième de la succession?

Merci de vos réponses.

(C'est en épluchant les comptes de mes parents que l'on s'est aperçu qu'il n'avait jamais participé aux charges) Maintenant il désire nous racheter nos part.....c'est possible pour lui...vu les économies réalisées sur les 25 dernières années....oups